
CLAUDIA RUIZ :

Bonjour ou bonsoir à toutes et à tous. Bienvenue à cet appel mensuel de l'ALAC. Nous sommes le mardi 23 novembre 2021 à 16 h UTC.

Nous avons sur l'appel aujourd'hui sur le canal anglais Maureen Hilyard, Cheryl Langdon-Orr, Olivier Crépin-Leblond, Joanna Kulesza, Abdulkarim Oloyede, Adrian Schmidt, Alfredo Calderon, John More, Jonathan Zuck, Justine Chew, Laxmi Prasad, Lianna Galstyan, Matthias Hudobnik, Raymond Mamattah, Sindy Obed, Ricardo Holmquist, Roberto Gaetano, Sarah Kiden, Sivasubramanian Muthusamy. Nous avons également Hadia Elminiawi, Judith Hellerstein et Alan Greenberg qui se joignent à nous. Actuellement, sur le canal espagnol nous avons Carlos Aguirre. Nous sommes en train d'appeler des personnes sur le canal francophone. Et nous avons reçu des excuses de Holly Raiche, de Satish Babu, de Claire Craig et de Natalia Filina.

Au niveau du personnel, nous avons Heidi Ullrich, Silvia Vivanco, Evin Erdoğan, Gisella Gruber et moi-même Claudia Ruiz qui gère l'appel.

Nous avons l'interprétation en français et en espagnol ainsi que la transcription en temps réel.

Je vous rappelle de bien vouloir indiquer votre nom avant de prendre la parole pour que les interprètes puissent vous identifier sur les canaux linguistiques. Merci beaucoup.

Je donne maintenant la parole à la présidente de l'ALAC, Maureen Hilyard.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

MAUREEN HILYARD :

Merci beaucoup Claudia.

Bienvenue à toutes et à tous à cet appel mensuel, le dernier de l'année. Nous pensions avoir un appel, mais il aurait pu tomber le jour de Noël. Je sais qu'en décembre, beaucoup de personnes seront en vacances, donc ce sera la dernière réunion ALAC de l'année et nous avons beaucoup à l'ordre du jour comme d'habitude, sur 90 minutes. Cela va être un petit peu comprimé parce que nous avons un invité aujourd'hui, Göran Marby, qui va venir nous dire quelques mots.

Moi, je suis toujours en mode ICANN72, donc je suis en mesure d'allumer ma caméra et d'avoir le fond que j'ai utilisé pour le readout. Nous avons eu de bons souvenirs de cette réunion ALAC et de cette réunion ICANN72.

En ce qui concerne notre ordre du jour, ce sont les mêmes points que nous abordons à chaque fois au niveau du développement des politiques et des liaisons qui nous donnent des mises à jour.

Un autre point à l'ordre du jour, c'est pour vous rappeler que les ABR, les demandes budgétaires supplémentaires, il faut y travailler. Nous avons quelques semaines pour y travailler et nous devons nous assurer que ces demandes budgétaires supplémentaires soient bien déposées en temps et en heure.

J'ai été un petit peu vite sur l'ordre du jour. Je n'ai pas demandé à Claudia de descendre sur l'écran, mais vous avez vu l'ordre du jour. Y a-t-il quelque chose que vous voulez rajouter ou modifier ? Sinon, nous

allons adopter l'agenda tel quel et nous avons avancé dans notre ordre du jour. Merci beaucoup.

Comme d'habitude, nous allons commencer avec les décisions qui ont été prises lors de la dernière réunion de l'ALAC et ce que nous avons effectué également durant l'ICANN72. Je crois que je vais donner la parole à Heidi parce qu'il y avait quelques points que nous avons décidé.

HEIDI ULLRICH : Je suis là, Maureen.

MAUREEN HILYARD : Merci beaucoup Heidi.

HEIDI ULLRICH : Il n'y a pas eu beaucoup de points durant l'ICANN72. Vous pouvez le voir. Il y a des notes qui ont été prises. Vraiment, ce qui est plus important, c'est que nous avons eu une réunion avec le Conseil d'Administration et que l'ALAC va fournir des clarifications par écrit en réponse à la fiche de score du Conseil d'Administration à la suite de l'ICANN72. Et je sais qu'il va y avoir un appel plus tard aujourd'hui également. Au niveau de la réunion conjointe ALAC-GAC, Joanna et Cheryl avec une petite équipe vont travailler avec un groupe de travail du GAC pour développer un livre blanc. Le GAC continue à se préparer pour cela et nous allons le faire avancer dès que ce sera possible.

Il y a également au niveau AFRALO-AfrICANN Evin Erdoğan qui va rajouter toutes les déclarations depuis la réunion de Bruxelles sur le site

web de l'At-Large, donc toutes les déclarations conjointes AFRALO-AfrICANN seront mises sur le site et seront disponibles.

Au niveau du groupe de leadership de l'At-Large, Edmon Chung va être informé. Cela a été effectué de la part de Jonathan Zuck.

Voilà ce que nous avons décidé durant la réunion ICANN72. Nous pouvons maintenant passer à la réunion de septembre de l'ALAC où il y a eu des actions également qui ont été prises et engagées. Remontons s'il vous plaît sur l'écran.

HEIDI ULLRICH :

Il y en a une le 28 septembre 2021. Moi-même, Maureen et Cheryl vont fournir une mise à jour sur le CRM est les indicateurs lors de la prochaine réunion de l'ALAC en novembre. Le projet CRM étant mis en œuvre ces huit derniers mois, nous sommes concentrés sur la saisie de données, notamment au niveau des appels de l'ALAC. Cela inclut la participation des membres de l'At-Large, de l'ALAC. Nous avons maintenant un nombre de données sur la participation aux appels de l'ALAC, aux appels du CPWG et sur la participation sur les autres groupes de travail.

C'est le déroulement et la mise en œuvre du projet CRM. Comme vous le savez, Cheryl travaille sur le groupe des indicateurs At-Large. Et lorsque nous aurons terminé, nous allons travailler à ces indicateurs et mesurer tous ces chiffres. Et nous serons en mesure de les divulguer à ce moment-là.

Je crois que c'est toutes les mesures qui ont été prises.

MAUREEN HILYARD : Merci beaucoup Heidi. Je ne sais pas si quelqu'un veut dire quelque chose ?

Pour reparler un petit peu de cela, je suis consciente de cette question qui se pose. Cela demande beaucoup de travail en effet, de mettre les données dans le système. J'essayais de pousser cela, mais en effet, nous avons énormément d'activités. Et avec Cheryl, nous allons y travailler. Donc merci beaucoup.

Est-ce qu'il y a des questions ou des commentaires sur ces points ? Très bien. Merci beaucoup. Vous savez que si vous voulez prendre la parole, vous pouvez lever la main.

Maintenant, nous allons avancer et passer au véritable travail. Nous avons les activités de développement de politiques de l'ALAC et je vais passer la parole à Olivier Crépin-Leblond et à Jonathan Zuck. Merci.

JONATHAN ZUCK : Cela a été assez calme cet été et cet automne pour le développement de politiques. Je crois que c'est une bonne chose parce que nous allons avoir les questions du Conseil d'Administration sur les procédures ultérieures, cela va être assez lourd. On va se concentrer là-dessus un petit peu. Excusez-moi.

Nous avons fait quelques commentaires. Et récemment, l'ALAC a voté sur notre réponse en ce qui concerne la génération d'étiquettes pour le serveur racine concernant le script latin. Les préoccupations, c'est que ce groupe d'experts formés durant cet exercice, c'était les seuls

véritablement à décider des confusions qui pouvaient survenir avec l'utilisation de ce script latin en ce qui concerne les lettres majuscules, ce qui est souligné

On a lu ce rapport, nous avons voté, nous avons effectué ce travail récemment. Je crois que ce qui nous attend maintenant qui est important, c'est de répondre aux questions du Conseil d'Administration sur les conseils que nous avons fournis. Excusez-moi, j'ai un chat dans la gorge.

Comme Maureen l'a mentionné, nous avons une petite équipe qui va travailler, notamment avec le GAC. Le GAC va avoir des volontaires également et nous allons nous retrouver.

Olivier Crépin-Leblond, vous voulez rajouter quelque chose ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup.

Je ne crois pas qu'il y a grand-chose à rajouter. Les équipes qui ont suivi le développement des politiques ont vraiment beaucoup travaillé. Durant nos appels, nous sommes passés par les processus de questions pour demander ce que vous pensez de certaines directions qu'emprunte le PDP. C'est une manière différente de travailler. Il y a de cela quelques années, il y avait des personnes qui travaillaient directement à des PDP. Maintenant, les gens qui sont sur le PDP, ce ne sont pas véritablement des liaisons mais ils indiquent les points de vue du CPWG. Et parfois, c'est difficile parce qu'ils ont peut-être un point de vue différent mais ils doivent exprimer le point de vue du CPWG. Donc

j'aimerais vraiment remercier tous les bénévoles qui ont travaillé à cela et qui s'étaient portés volontaires.

Nous avons toujours besoin de volontaires pour se joindre à nous.

JONATHAN ZUCK :

Oui, tout à fait. Nous avons pratiqué cela et nous avons les représentants de notre groupe au CPWG. C'est un modèle que nous avons adopté. Donc ce PDP est devenu quelque chose qui nous représente. Nous essayons de voir par quels processus les personnes peuvent être informées et ensuite les questionnaires qui peuvent être faits. Donc il faut poser des questions. Parfois, on pose des questions avant que les gens comprennent vraiment. Donc on est en train d'analyser et de voir quel est le meilleur processus pour que les personnes soient informées et puissent avoir une opinion concernant les directions que nous devons prendre.

Nous avons exprimé certaines préoccupations dans le cadre du PDP et de la politique de transfert. Il y a eu différentes opinions qui ont été apportées, comme par exemple les bureaux d'enregistrement sortants qui devaient fournir une confirmation qui était requises pour les titulaires de nom de domaine et en même temps, cette pratique qui est appliquée de facto. Donc c'est une question difficile à suivre et on essaie d'avancer dans ce sens pour s'assurer que le CPWG est capable de suivre tous ces thèmes et de fournir des opinions valides.

MAUREEN HILYARD :

Est-ce qu'il y a des questions sur ce qui vient d'être dit ? Si vous avez accès à l'ordre du jour sur votre ordinateur, vous allez voir qu'il y a un

groupe séparé. Ces groupes sont formés par des personnes qualifiées et qui sont intéressées par ces domaines, qui se sont joint à ces groupes et qui en apprennent davantage et qui contribuent sur ces différents thèmes qui sont proposés au groupe.

Olivier, allez-y.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Je pense que vous avez mis ici le doigt sur un point important. Les personnes veulent participer davantage. Ce groupe de travail des politiques consolidées travaille sur des politiques. L'At-Large fait des recommandations à l'ICANN concernant tous les processus qui ont lieu. Et des fois, c'est difficile d'être au courant de tout ce qui se passe actuellement au sein de l'ICANN. Donc nous avons besoin de davantage de volontaires. Des fois, on entend des gens qui nous disent : « J'aimerais avoir une position de responsabilité, j'aimerais être dans ce comité, j'aimerais être au Conseil d'Administration de l'ICANN, etc. » Mais je dirais que si on veut commencer à monter dans cette hiérarchie, il faut d'abord travailler, s'intéresser aux thèmes et se focaliser sur les thèmes qui vous intéressent et devenir un expert comme cela. Parce qu'on est entourés de gens qui au début étaient des nouveaux arrivants et qui sont rapidement devenus des experts. Nous avons vu des gens qui sont passés du fait de ne rien comprendre, qui se sont mis à étudier et qui ont avancé. Parce que vous êtes vraiment au centre des questions politiques ici, donc c'est un défi, mais c'est aussi quelque chose qui va donner beaucoup de satisfaction parce qu'on s'enrichit énormément. On ne s'enrichit pas vraiment en bitcoin mais en connaissances je dirais.

Merci.

MAUREEN HILYARD :

Merci Olivier.

Et je dirais que ce que nous voyons actuellement au niveau des politiques de transfert et de ce groupe de travail qui travaille sur les politiques de transfert, c'est que les membres et les participants participent à la discussion lors des réunions, ils participent aux discussions sur le PDP. Et si les membres ne sont pas disponibles, les observateurs sont présents. Et les observateurs de l'ALAC aussi participent à ces discussions du CPWG. C'est ce que disait aussi Olivier ; on peut être observateur et contribuer aux discussions, en apprendre davantage, développer des connaissances dans un domaine de politiques en particulier, apporter sa propre expérience à ces discussions. Il y a différents niveaux du groupe et chacun peut participer à son propre niveau et apporter quelque chose.

Nous avons bien sûr les politiques de transfert, les OIG, Olivier, nous le dira, tous ces différents groupes auxquels on peut se joindre. Bien sûr, il y a aussi le CPWG. Il faut écouter ces discussions des experts et essayer d'y participer aussi.

Olivier, vous avez de nouveau la main levée ? Vous voulez prendre la parole ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Oui, merci.

Je voulais vous aider avec cet acronyme que nous avons ici. La politique de transfert concerne le fait de transférer les enregistrements d'un

bureau d'enregistrement à un autre. Et vous savez que beaucoup ont acheté des noms de domaine, donc ils veulent les transférer à quelqu'un d'autre ou faire les choses différemment. Quand on commence à rentrer dans les détails pour faire ce type de transfert, les détails sont très intéressants.

Comme vous le savez, il y a des personnes qui veulent transférer leur nom de domaine à quelqu'un d'autre mais elles n'ont pas le droit de le faire. Donc c'est d'une grande complexité. Nous sommes en train d'essayer de régler cela pour éviter les activités criminelles. L'OIG, c'est l'organisation intergouvernementale concernant les noms de domaine. Ils ont des droits particuliers pour enregistrer les noms de domaine pour leurs organisations. Ce n'est pas la même chose, ce sont des cas spéciaux. Les OIG vont avoir des privilèges spéciaux.

Il y a aussi les spécifications temporaires. Ceci concerne les spécifications pour les données d'enregistrement qui doivent être fournies pour les noms génériques. Tout cela doit aussi donner lieu à un équilibre concernant tout ce qui concerne la protection des données d'enregistrement mais aussi être sûr que dans le cas d'utilisation malveillante du DNS, on ait aussi la possibilité de joindre ces gens.

Il y a aussi les noms de domaine internationalisés qui sont très intéressants avec les caractères non latins. Il y a des milliers de scripts qui existent dans le monde, donc c'est important.

Puis, si vous avez des données d'enregistrement, ces données d'enregistrement doivent être exactes. Donc il y a aussi un groupe de travail qui va travailler sur cet aspect de la question. Vous voyez que c'est très vaste.

MAUREEN HILYARD : Merci beaucoup Olivier. Je vois qu'il y a d'autres explications dans le chat, et je vous en remercie.

Je dirais qu'à la fin de la réunion de politiques, voilà ce que nous avons fait. Je voulais être sûre que nous avons présenté tout ce qui avait été fait dans le domaine des politiques.

Cela nous amène à ce que fait le CPWG en ce qui concerne les commentaires publics, ce qui a été décrit et la façon de contribuer à tout ce travail.

Avec le Conseil d'Administration, il y a un processus pour s'assurer que tout est couvert de manière spécifique. Jonathan, est-ce que vous voulez nous expliquer de quoi il s'agit et ce qu'est ce nouveau processus ? Est-ce que vous pouvez nous le décrire ?

JONATHAN ZUCK : Oui, bien sûr.

Je crois que l'organisation dans son ensemble est un peu surchargée de recommandations, de conseils et de ce type de choses. Donc le Conseil d'Administration est en train d'essayer de trouver une manière de mieux organiser, de prioriser et de mieux comprendre certaines des recommandations qui lui sont présentées.

Par conséquent, au niveau des conseils concernant le EPDP ou concernant le RGPD et les conseils de l'ALAC aussi, le Conseil d'Administration a précisé ses intentions de façon à ce qu'on puisse prioriser différentes actions à suivre. Donc ce processus maintenant va

être d'essayer de présenter des questions au Conseil, de répondre à ces questions et de s'assurer que l'on est clair concernant les recommandations qui sont faites pour être sûr que les obstacles qui peuvent surgir sont surmontés.

Il y a toute une série de pièges dans les concepts liés aux procédures ultérieures. Il est facile de mal interpréter ou de mal comprendre certaines de ces intentions. Donc je crois qu'il est important qu'il y ait davantage d'échanges d'information entre l'ALAC et le Conseil d'Administration pour éviter ces malentendus et pour permettre que ce qui est important pour nous soit compris et entendu et que le Conseil s'occupe d'y répondre par la suite.

Aussi, parce qu'il y a eu des questions pour lesquelles on ne comprenait pas très bien ce que nous recommandions, on donc a essayé d'être plus clair, de mieux expliquer le contenu des recommandations et on essaye d'avoir une pratique dans ce sens pour qu'il y ait différents aspects concernant les recommandations, que les documents soient divisés, soient plus clairs, qu'il y ait des explications dans ces documents présentés au Conseil.

Donc je dirais que c'est un processus d'expérimentation. Nous sommes encore en train de faire des tests, de tester le système. Et nous allons voir les résultats et l'intérêt que va susciter ce projet, ce système.

MAUREEN HILYARD :

Merci beaucoup Jonathan. Est-ce qu'il y a des questions maintenant ?

Lors de l'ICANN72, il y a eu une séance avec le Conseil d'Administration au sujet des avis et la manière dont cela a été expliqué dans les

documents. Il y a toujours besoin de questions de clarification en ce qui concerne les avis qu'on vient d'envoyer au Conseil d'Administration. Je sais par exemple que pour les procédures ultérieures, il y a eu des centaines de recommandations. Cela semble être des centaines. Ils veulent qu'il y ait encore plus de précisions.

Je vois qu'Alan a levé la main.

ALAN GREENBERG :

Nous avons reçu quelques questions du Conseil d'Administration sur le EPDP phase 2 et nous allons revoir cela lors de la réunion du CWPG de demain.

MAUREEN HILYARD :

Très bien, merci. C'est une bonne chose. Je pense que vous aurez beaucoup de participation demain au CPWG également.

Nous avançons, c'est bien. Nous allons maintenant passer au point suivant, point 6, révision des ALS actuelles. La parole est à Evin.

EVIN ERDOĞDU :

C'est simplement une révision des dossiers de demande. Vous pouvez voir à l'ordre du jour pour les ALS et les membres individuels le nombre d'ALS, le nombre d'acceptations, le statut des dossiers de demande. Il y a 252 structures At-Large en tout. Le forum de la gouvernance de l'internet de la Côte d'Ivoire nous a rejoints en tant qu'ALS. Nous avons fait la diligence due. De NARALO, nous avons eu une ALS basée à Porto Rico. Nous avons également pas mal de demandes de membres

individuels, deux d'AFRALO, un pour APRALO et une NARALO. Nous vous indiquerons que ce cela va donner.

Y a-t-il des questions ? Là, ce sont les membres individuels que vous voyez à l'écran.

MAUREEN HILYARD :

Merci beaucoup Evin. Y a-t-il des commentaires ou des questions sur cet aperçu concernant les membres individuels ? Je crois que j'ai attrapé la toux de Jonathan, excusez-moi. Je parle beaucoup alors qu'il est très tôt le matin.

En ce qui concerne l'effectif et les membres de l'ALAC, nous encourageons les membres en effet à nous rejoindre. C'est vraiment le rôle du groupe de travail sensibilisation et participation, que nous devons renforcer également. Je ne sais pas si Daniel est disponible, mais nous allons maintenant passer aux rapports et discussions avec les liaisons. Nous avons déjà entendu parler du CPWG qui nous a fait un rapport, mais nous avons deux autres groupes, le groupe des finances et budget qui a peut-être une mise à jour à effectuer. J'ai été notifiée que notre nouvelle liaison à la GNSO va nous dire quelques mots. Je vais donc passer la parole à Justine.

JUSTINE CHEW :

J'espère que vous m'entendez bien.

MAUREEN HILYARD :

Oui, absolument. Allez-y.

JUSTINE CHEW :

Très brièvement, je ne vais pas rentrer dans des détails, mais je voulais simplement souligner que j'ai travaillé à un nouveau format et j'espère que le personnel pourra mettre le lien sur l'ordre du jour.

Je vais travailler en tant que liaison au conseil de la GNSO. Merci d'avoir mis cela à l'écran. Je vais voir l'ordre du jour de toutes les réunions du conseil de la GNSO, je vais suivre de près le travail du conseil de la GNSO et je vais vous donner les grands points qui ont été couverts, ce qui intéresse plus précisément l'ALAC et l'At-Large et également établir une communication directe avec les membres nommés par l'ALAC. Il y a des groupes de travail où il y a des membres de l'ALAC, comme par exemple le travail sur les politiques de transfert. Cela va passer par l'intermédiaire des membres nommés par l'ALAC. S'il y a des commentaires ou des mises à jour en ce qui concerne les politiques de la GNSO, PDP, des choses qui intéressent et qui sont importantes pour les membres de l'ALAC, je l'effectuerai également.

MAUREEN HILYARD :

Merci beaucoup Justine.

Marita Moll, vous avez la parole. On ne vous entend pas Marita, vous êtes en sourdine.

MARITA MOLL :

Excusez-moi.

Bonjour à toutes et à tous. Je voulais simplement dire qu'on n'oublie pas l'équipe opérations et finances. Nous travaillons sur le budget et

nous voyons les propositions budgétaires, on réfléchit à la manière dont sont déboursés les fonds, dont ils sont obtenus. C'est un groupe de travail important. Si vous êtes intéressé par les questions financières et opérationnelles, rejoignez-nous. Notre dernière réunion, c'était sur les demandes budgétaires supplémentaires, les ABR, mais nous faisons tout un travail au niveau des budgets et des finances. Ce n'est pas exactement du développement de politiques, mais c'est quelque chose de très important qu'il faut suivre de près, les finances de l'ICANN.

MAUREEN HILYARD :

Merci beaucoup Marita. C'est noté. Il y a un travail également qui est effectué sur l'opérationnel à ICANN Org et toutes ces activités, tous ces projets de l'ICANN. Et nous parlons souvent au sujet d'ICANN Org, tout le travail qui est demandé au CWPG, la charge de travail pour les communautés. Et ce que nous avons effectué au niveau du groupe opérationnel, on a fait un travail de priorisation. Nous avons décidé qu'est-ce qui est le plus important pour nous en tant que communauté, on s'est posé ces questions, et Marita a été responsable de tout cela. Il y avait une priorité à prioriser. Il y a eu tout un travail d'équipe pour que nous puissions effectuer une priorisation des tâches. Cela a donc un impact fort sur le travail de l'organisation ICANN. On améliore le système. C'est ce que nous essayons d'effectuer. Donc c'est important d'avoir cette équipe et ce groupe de travail qui joue un rôle important.

Nous avons des petits groupes, parfois des sous-groupes, nous avons des éléments des petites équipes qui se définissent. Ces petites équipes, c'est une bonne manière de faire participer plus de personnes, d'avoir différentes idées de différents secteurs pour améliorer le travail en

général. Nous avons des plans de travail que nous allons définir avec la nouvelle année qui arrive.

Je crois qu'on a des bons systèmes en place, mais on a besoin de soutien, on a besoin que vous nous rejoigniez dans ces groupes de travail et que vous participiez au processus. Nous avons de bons leaders avec qui travailler.

Y a-t-il d'autres rapports, d'autres personnes qui veulent s'exprimer ? Je crois que nous avons encore quelques minutes. Je sais que Göran va nous rejoindre à 5 h 45 du matin pour moi, donc il nous reste encore quelques minutes.

J'aimerais parler du point 11. J'aimerais parler justement de ces demandes budgétaires supplémentaires, ABR, parce que c'est la dernière réunion de l'année de l'ALAC comme on l'a dit, donc c'est la dernière possibilité que j'ai de vous rappeler l'importance de ces ABR et les dates importantes pour ces demandes budgétaires supplémentaires. C'est un rappel donc pour les RALO et les membres de l'ALAC, pour les équipes de l'ALAC dans toute la communauté.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez déposer une demande budgétaire supplémentaire. Vous devez faire passer cela par le président ou la présidente de la RALO. Il y a un formulaire à remplir qui doit être respecté et bien complètement rempli. Il y a des sous-commissions et des groupes de travail, il y a des représentants des RALO au niveau de l'ALAC à la sous-commission budgétaire. Donc si vous avez des demandes, remplissez le formulaire et travaillez avec vos représentants. Cela doit être débattu dans votre RALO évidemment. Vous avez jusqu'au 7 janvier pour que le FBSC puisse en discuter. Il se peut qu'on

vous demande plus d'informations par rapport à vos dossiers de demande. Vous avez la date limite du 18 janvier 2022, qui est l'étude finale des ABR par le FBSC et la liste finale doit être acceptée par l'ALAC le 25 janvier 2022. C'est assez urgent parce qu'on a eu du mal à tenir les délais l'année dernière, c'était jusqu'au dernier moment, donc c'est important de travailler à ces ABR dès maintenant et de voir ce qui est important pour vous, comment on peut travailler plus efficacement, comment on peut obtenir un soutien financier, des ressources financières de cette manière. Donc c'est un rappel que je voulais effectuer sur ces demandes budgétaires supplémentaires. Joanna m'en a parlé également, elle est liaison du GAC, elle est vice-présidente de la participation à l'At-Large. Donc j'aimerais donner la parole à Joanna.

JOANNA KULESZA :

Merci Maureen. Je peux vous dire quelques mots là-dessus, mais je sais qu'il n'y a pas beaucoup de temps.

Nous allons [inaudible] les membres du GAC qui vont nous soutenir et je vais vous en dire plus à ce sujet. Par conséquent, je vais vous parler de la relation avec le GAC, avec Yrjö qui a bien avancé pendant l'année dernière. Nous allons continuer. S'il vous plaît, je pense que notre coopération avec le GAC a toujours été appréciée. Nous allons continuer dans ce sens.

Et concernant les thèmes que vous voyez ici sur l'écran, il y a une diapositive qu'Yrjö a attachée à l'ordre du jour. Vous allez voir qu'il y a différents domaines dans lesquels le comité consultatif travaille pour mieux représenter les utilisateurs finaux de la société civile et de la partie gouvernementale.

Nous avons travaillé sur l'utilisation malveillante du DNS qui est un point très important pour le comité consultatif. Nous en avons parlé lors de la dernière réunion générale qui a eu lieu de virtuelle. Il y a eu une proposition pour travailler sur un livre blanc concernant l'utilisation malveillante du DNS avec les comités consultatifs. Nous sommes en train de voir. Cela ne veut pas dire que nous allons abandonner les thèmes du EPDP qui vont être inclus ici. Il y a différents processus comme Jonathan et Olivier l'ont dit.

Il y a eu une question du Conseil d'Administration pendant la dernière réunion plénière pour voir comment nous pouvons mieux travailler avec les gouvernements. On a posé cette question au comité consultatif, donc on a répondu à cette question avec des suggestions et nous avons travaillé là-dessus avec les comités pour être sûr que l'on va avancer dans cette compréhension concernant les réglementations nationales, régionales et la responsabilité des utilisateurs finaux et tout ce qui peut affecter l'ICANN dans différentes régions.

Voilà, j'ai terminé, je suis à votre disposition.

MAUREEN HILYARD :

Merci beaucoup. C'est très bien de voir que notre nouvelle liaison continue à maintenir un très bon niveau de travail comme dans le passé comme avec les liaisons que nous avons auparavant avec la GNSO et avec le GAC. Donc continuez à travailler comme cela, Cheryl, Yrjö et Joanna.

Je ne crois pas que Göran soit là. Voyons, nous pouvons entendre le rapport de León Sanchez qui nous attend je crois.

LEÓN SANCHEZ :

Bonjour Maureen, bonjour à tous. Comment allez-vous tous ? Je suis content d'être ici avec vous comme toujours. Je vais faire un rapport très bref.

Nous avons eu une réunion il y a quelques semaines au cours de laquelle j'ai abordé quelques problèmes. Et notre réunion de l'ICANN est maintenant derrière nous. Je voudrais vous parler d'une résolution que le Conseil a prise concernant notre système de gouvernance. Cette décision a été prise le 18 novembre. Vous le savez peut-être, le Conseil a présenté une résolution au mois de juillet 2019 si je ne me trompe pas. Le Conseil de l'ICANN a décidé de mettre en place un modèle final de gouvernance. Cela est basé sur les conseils du RSSAC037 et 038 et cela comprend les principes qui figurent dans le RSAC055.

Maintenant, nous avons adopté une résolution dans laquelle nous avons accepté les décisions 1 et 2 du RSSAC059. Nous allons continuer à travailler sur les décisions 3 et 4 et sur les recommandations 2 et 3. Nous avons demandé au RSAC d'incorporer les critères de gouvernance du RSSAC058 dans son travail de façon à ce que nous ayons une vision plus claire de ce qui a été fait dans le domaine de la mise en œuvre de ces conseils.

Nous avons décidé de demander à ce groupe d'incorporer ces critères et nous allons continuer à évaluer les recommandations récentes. Nous avons aussi demandé au PDG actuel et au PDG précédent de l'ICANN de soutenir ce travail du groupe de travail qui a été exprimé dans le RSSAC058 et 059. Ce sont des points importants. On continue à

travailler sur la gouvernance du IRS et notre objectif est d'avoir un écosystème de l'internet stable.

Nous avons aussi organisé un atelier comme nos ateliers habituels avant la réunion de l'ICANN. Et nous nous sommes réunis pendant trois jours au cours desquels nous avons eu différentes activités. Comme vous le savez, en général nous nous réunissons pendant trois jours et pendant ces trois journées, nous recevons une mise à jour des opérations internes. Nous avons beaucoup parlé de la possibilité de reprendre les opérations tel que nous le faisons avant la pandémie et la réponse suite à cette réunion, c'est que les conditions n'existent pas encore pour revenir au système tel qu'il l'était auparavant.

Nous avons maintenant les recommandations du A-CMT. Il s'agit d'une équipe qui analyse l'évolution de la pandémie, les conditions actuelles et qui prend des décisions. Donc nous travaillons avec cette organisation pour faire une supervision des conditions sanitaires actuelles. Et comme vous le savez peut-être, nous avons vu une certaine baisse concernant la contagion dans certaines parties du monde, mais hélas, on constate à nouveau que les chiffres augmentent en Europe. On aurait une quatrième vague qui est en train d'apparaître qui va affecter bien sûr la possibilité de se réunir en présentiel. On parle de réunions en mode hybride et on va continuer à travailler sur ces questions.

Nous avons aussi reçu une mise à jour sur l'ODP. Il y a eu différents webinaires avec la communauté, différentes informations qui ont été partagées avec la communauté concernant l'ODP. Nous avons aussi partagé ces informations avec le Conseil.

Nous avons aussi parlé de la proposition de la ccNSO concernant les ccTLD et nous avons analysé toutes les activités que la ccNSO a mis en place et nous avons reçu une mise à jour concernant les PDP qui maintenant, au lieu d'être un PDP accéléré, est un PDP qui n'en finit plus, mais bon, c'est comme cela. Nous avons aussi reçu plusieurs mises à jour concernant les collectes d'information sur les noms de domaine, les informations [330] et on a aussi parlé des déclarations financières pour l'exercice fiscal 2021.

Ensuite, nous avons eu deux autres réunions du Conseil, une pendant la réunion générale et une autre après. Et pendant la réunion organisationnelle, nous avons ajouté trois nouveaux membres au Conseil. Il y a un protocole dans ce sens qui va être mis en place. Mais nous avons souhaité la bienvenue à Edmon, Alan Barrett, et Katrina Sataki au Conseil d'Administration.

Je dirais que j'ai terminé, c'est plus ou moins les dernières nouvelles concernant le Conseil d'Administration. Il y a bien sûr d'autres informations importantes que l'on pourrait ajouter, mais je vois que Göran est là. Donc si vous avez des questions, je suis à votre disposition et je reste ici jusqu'à la fin de la réunion.

MAUREEN HILYARD :

Merci beaucoup León. Je sais que Göran est là, mais je voulais vous poser une question.

Quand nous avons eu notre réunion de l'ALAC avec le Conseil d'Administration, nous avons posé des questions concernant votre relation avec le GAC et il y a des suggestions qui ont été faites venant

d'autres communautés aussi portant sur ce que vous recherchez, à savoir améliorer les relations avec les responsables de la gouvernance.

LEÓN SANCHEZ :

Nous avons travaillé avec le GAC. Nous avons un groupe de travail du Conseil d'Administration qui a consacré son temps à l'analyse des recommandations du GAC. Je crois que nous sommes bien placés en termes de relations que nous avons avec le GAC. Et comme vous avez pu le voir, vous vous en souvenez peut-être, nous essayons actuellement d'appliquer ce même modèle dans d'autres comités consultatifs. Il y a eu un appel avec l'ALAC qui a été organisé et nous essayons d'utiliser ce même modèle pour préciser des conseils venant de l'ALAC et nous essayons de construire ce système de fiches de suivi pour faire un suivi des recommandations du GAC. Cela montre que nous avons une très bonne relation avec le GAC, qui a une bonne méthode de travail qui s'est installée et qui marche très bien, qui est efficace. Et nous essayons aussi d'appliquer ce modèle à d'autres activités avec d'autres comités. Nous sommes toujours bien sûr ouverts à d'autres améliorations ou suggestions que vous pourriez faire pour améliorer notre travail.

J'espère avoir répondu à votre question, Maureen. Cela vous donne une idée de notre situation actuelle.

MAUREEN HILYARD :

Oui, nous aimons bien savoir. Des fois, nous faisons des suggestions, parce que nous aimons bien avoir ce système qui nous permet de faire

un suivi de ce qui a été fait et voir si des choses ont été ajoutées pendant certaines séances. Pour nous, c'est important.

Je crois que ce que nous allons faire, parce que je sais que Göran va d'une réunion à l'autre et qu'il est peut-être pressé, donc nous allons lui donner la parole. Je crois qu'on a couvert déjà beaucoup de choses qui devaient être abordées. Nous allons souhaiter la bienvenue à Göran. Nous lui disons que nous attendons avec impatience d'entendre ses commentaires sur la réunion, les décisions qui ont été prises, etc. et qu'il nous parle un petit peu de ce qui se fera l'année prochaine.

GÖRAN MARBY :

Je viens d'entendre León, il a plus ou moins dit ce que j'allais dire. Je peux ajouter quelques réflexions, mais une des choses qui me paraît importante et que nous devrions améliorer, c'est la discussion avec les législateurs, comment mieux travailler avec la communauté ICANN Org et les propositions faites par les législateurs parce que ce que nous faisons aujourd'hui, c'est passer d'une partie de la communauté à l'autre, analyser les questions légales présentées par l'Europe ou le Brésil par exemple ou par l'OCDE. Il y a différentes choses que les Russes disent par exemple actuellement. Et nous ne travaillons pas tous ensemble.

Nous voudrions à chaque réunion de l'ICANN organiser une séance de 90 minutes au cours de laquelle nous allons analyser les propositions législatives qui ont été faites pour éviter les problèmes de compréhension, parce qu'il y a encore des personnes dans la communauté de l'ICANN qui hélas ne voient pas encore le RGPD tel qu'il est, à savoir une législation, quelque chose qui peut nous aider et que

nous devons comprendre. Il y a des choses qui sont importantes et je pense que les groupes de travail doivent aborder ces questions. Certaines des informations concernant le WHOIS par exemple doivent être à disposition du public et les nouvelles législations vont changer les choses.

J'espère que nous allons pouvoir passer à une autre phase qui va me permettre de vous demander [inaudible] ou pas. Des fois, quand on présente des propositions au Conseil ou autre, nous n'avons pas d'ordre du jour, ou lorsque nous présentons cela à la communauté, tout ce que nous savons, c'est que nous pouvons travailler ensemble. Donc une des choses que nous devons apprendre du RPGD, c'est que ce que nous devons mieux comprendre l'aspect législatif. Et ce qui est une de nos principales luttes, c'est lorsqu'il y a des décisions qui risquent de réglementer certains aspects, décisions de la communauté européenne par exemple, il y a des choses que nous utilisons tous pour mieux nous connecter qui vont être affectées. Nous pensons que ces luttes qui existent en permanence, nous pensons que tous ensemble nous pouvons être plus forts, qu'ICANN en tant qu'institution est plus forte. Nous ne devons pas être toujours d'accord, mais je pense qu'en général, nous sommes relativement d'accord sur les questions liées à l'interprétation.

J'ai entendu León parler des prochaines réunions et je dois dire que ce qui paraissait être une corrélation tragique fait que chaque fois, nous avons des discussions et le Conseil, avant de prendre ses décisions lorsque nous avons des décisions en face-à-face, nous travaillions et maintenant, on est passé aux réunions virtuelles et chaque fois que le Conseil devait prendre une décision, il a fallu le faire en virtuel. La

première fois, nous avons pris la décision deux semaines avant et maintenant, on voit que ce n'est pas seulement l'Europe, il y a aussi l'Asie, il y a aussi des problèmes qui surgissent en Amérique. L'Afrique semble être la mieux placée actuellement. Mais d'une semaine à l'autre, les choses changent. On voit que les pays sont en train de légiférer sur ces questions et je pense que ce n'est pas facile de prendre cette décision parce que nous savons que nous devrions nous rencontrer, mais il y a toute une réflexion qui est nécessaire.

Maintenant, je vais vous donner la parole et si vous avez des questions, j'y répondrai. Merci.

MAUREEN HILYARD : Nous allons voir quelles sont les questions avec les personnes qui vont lever la main.

GÖRAN MARBY : Oui Maureen, posez-moi une question ou Cheryl.

CHERYL LANGDON-ORR : Je serai très heureuse de vous poser une question, mais vous vous demandiez pourquoi à chaque fois qu'on est supposé passer à une réunion hybride – et je pense que vous prenez les bonnes décisions et je suis bien consciente qu'il s'agit de décisions difficiles. Mais le calendrier de l'ICANN est basé sur les saisons également. Au niveau épidémiologique, on passe des régions froides aux régions chaudes. Ne soyez pas étonnés, vous pouvez être tout à fait fier de vous. Je pense qu'en fait, vous êtes en avance.

GÖRAN MARBY : Je ne sais pas si je suis fier, mais dans un discours, j'ai dit qu'on ne peut pas blâmer l'ICANN pour la COVID, ce n'est pas possible. Je sais qu'il y a beaucoup de gens qui sont très frustrés avec cela. Et nous le sommes tous, je crois. On planifie toujours.

Vous pouvez enlever peut-être ce qu'il y a à l'écran pour que je vous vois un petit peu, je n'ai pas besoin de PowerPoint. J'ai du temps.

MAUREEN HILYARD : On a en fait géré notre ordre du jour. Et nous avons Sébastien.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Désolé, je viens de rentrer à la maison, j'étais en voiture. Mais je veux vous poser une question, Göran, deux questions.

La première, quel est le point de vue de l'ICANN Org sur l'Article 23 de NIS2 ? Et l'autre question : comment nous pouvons utiliser peut-être Flickr pour des projets collectifs ? Merci.

GÖRAN MARBY : La première question, l'Article 23 de NIS2, pour rentrer un petit peu dans les détails, un des problèmes avec le RGPD – et je ne veux pas être trop ennuyeux –, c'est le rôle du contrôleur des données et du présentateur des données. Vous avez les parties contractantes qui font un test d'équilibre. Et le test d'équilibre, c'est lorsque le demandeur ou la personne doit prouver qu'ils ont un droit d'avoir accès aux données.

Il y a beaucoup de preuves de la part du demandeur qui doivent être apportées. Ce sont des points juridiques. Et dans le cadre du RGPD, cela est fait par des parties contractantes. Lorsqu'il y a des intérêts commerciaux pour traiter les médias, les banques, les réseaux sociaux, c'est l'intention de la loi. Mais les parties contractantes n'ont pas d'intérêts commerciaux, elles font cela parce que ce sont des politiques. Ils effectuent cela sans intérêts commerciaux.

Donc il y a là une contradiction. Nous avons eu une longue discussion avec la Commission européenne là-dessus et nous proposons par exemple qu'ICANN Org soit la responsabilité juridique et non pas la partie contractée.

N'oubliez pas que le RGPD est une loi fondamentale et qu'on ne peut pas changer la base du RGPD. Mais pour le test d'équilibre et pour la question de la divulgation des données qui se pose, nous pensons que tout ce qui éclaire le rôle du contrôleur des données est positif selon nous parce que nous avons un problème avec les incertitudes. Le NIS2 clarifie le rôle des contrôleurs. Mais dans l'Article 23, cela dicte des choses qui vont un peu à l'encontre du modèle multipartite.

Donc pour répondre à votre question Sébastien, on ne pense pas que l'Article 23 soit totalement positif. Il y a des points positifs, mais nous pensons toujours qu'on doit travailler avec le modèle multipartite et non pas au niveau des législations. J'espère avoir répondu à votre question.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Oui, merci, vous avez répondu. J'étais avec l'AFNIC et ils sont très inquiets de la manière dont le point de vue de l'ICANN a été présenté il y a de cela quelques réunions. Je crois qu'il est important que nous tentions d'avoir moins de régulations et de législations, mais un bon endroit pour le modèle multipartite. Donc on doit encore progresser un petit peu.

GÖRAN MARBY : Pour élaborer un petit peu là-dessus, nous travaillons avec des membres européens et des états non européens pour mettre au centre le modèle multipartite et son importance pour maintenir la manière dont l'internet fonctionne. Il y a 220 000 demandes par seconde qui vont vers le système de serveurs racine. C'est ce qu'on doit gérer. Et si cela ne fonctionne pas, on n'a pas accès à l'internet. On parle des génériques fermés, on parle des choses comme cela, mais au niveau de l'ICANN, il y a véritablement quelque chose de très technique qui existe. Techniquement, il y a une structure qui permet à l'internet de fonctionner, qui permet aux prestataires de service internet de fonctionner sans faille. Il faut être très prudent à ce niveau. Je crois que l'ICANN a bien réussi avec le RIR, avec les opérateurs à avoir des fonctionnalités fortes pour l'internet dans le monde. Et je veux que ce modèle multipartite soit attaqué par des politiciens. J'espère que certains d'entre eux nous écoutent et notent mon opinion.

Marita ?

MARITA MOLL :

Tout à fait. Ces législations – et nous avons nos propres versions au Canada pour réguler ce qui se passe sur l'internet, je ne vais pas rentrer dans les questions, certaines ont trait au contenu –mais il y a des modifications constantes. Pour les personnes très occupées, c'est très difficile de suivre tout cela et de savoir quand intervenir, quand prêter attention à ces législations. Et ce serait très utile si nous avions – je ne dis pas que c'est rapide et facile – quelque chose qu'on puisse transférer à nos RALO et à nos ALS qui indique précisément aux internautes les points importants, ce qui se fait actuellement au niveau des régulations par exemple.

GÖRAN MARBY :

Vous avez tout à fait raison. Ces dernières années, ce qui a été effectué, l'équipe de Mandy par exemple a produit des rapports par pays. Nous avons des notifications de la Russie, des Pays-Bas, nous savons quelles sont les positions qui sont prises par ces pays. Et notre objectif et mon objectif pour cette année, c'est d'avoir plus d'informations à ce niveau parce qu'à l'ICANN, nous ne sommes pas un groupe politique, nous ne devons pas être un groupe politique. Il y a quelqu'un qui m'a dit que j'étais politiquement correct ; cela faisait longtemps que je n'avais pas entendu cela à mon sujet. Mais j'ai pris cela comme un compliment. Mon équipe rit beaucoup à ce sujet.

Mais l'ICANN doit être écoutée et nous sommes écoutés. Ce que l'on doit savoir, c'est l'impact des législations sur le modèle multipartite et sur l'internet.

Au niveau du RGPD, on a raté le coche collectivement au niveau des juristes, des chercheurs ; personne n'a reconnu l'importance du RGPD

en temps et en heure. Moi, je suis une personne qui travail beaucoup sur le respect de la vie privée et personnellement, j'ai travaillé à des systèmes de rétention des données dans l'Union européenne. Mais je crois qu'on doit s'améliorer. Il y a 190 pays, donc il faut qu'on travaille avec vous étroitement pour que justement nous puissions suivre de plus près les législations et que vous puissiez développer des politiques en rapport avec ce qui se fait au niveau législatif et au niveau des régulations.

Un de mes objectifs – et j'en ai parlé avec le Conseil d'Administration –, c'est que nous ayons plus de documents provenant de chaque pays, plus d'interactions également avec les législateurs, avec les politiques de ces pays, parce qu'on va avoir de plus en plus de travail législatif, avec de bonnes intentions dans la plupart des cas. Il y a beaucoup de travail qui est fait à l'encontre des plateformes de réseaux sociaux, mais il y a une confusion entre les réseaux sociaux et l'internet parfois.

La deuxième question maintenant, je vais tenter d'y répondre. Flickr, c'est un processus que nous utilisons, c'est un problème de longue date. À l'ICANN, nous avons des projets qui durent sur plusieurs années. Mais hélas, le système de gestion des livres comptables ne nous permet pas de passer souvent d'une année à une autre. Par exemple, on ne peut pas prendre en compte des décisions qui n'ont pas encore été prises par le Conseil d'Administration. On a 400 employés, mais parfois, on ne peut pas tout mettre au budget.

Lorsque la communauté veut faire un projet, lorsqu'un gros projet arrive, une grosse activité, il faut qu'on prévoit les fonds et les ressources budgétaires et qu'on ait des possibilités de déplacement plus

facilement des fonds d'une année sur d'autres, créer des possibilités de ne pas dire : « On a 120 millions \$ cette année, mais on a un très gros projet qui arrive et l'année prochaine, on n'aura que 110 millions \$. » Donc on a des hauts et des bas.

C'est important que la communauté parle de ses besoins et que nous puissions mieux gérer cela au niveau budgétaire. Cela fait 23 ans que nous avons ce problème et je crois que l'on doit raffiner un petit peu nos processus.

Alan, vous avez une question à poser ?

ALAN GREENBERG :

Oui, j'ai levé la main.

Je voulais réagir à votre commentaire. Il faudrait se demander ce qu'on considère des problèmes politiques concernant l'Article 23. Au sein de l'ICANN, au sein du EPDP, il y a des choses que nous devons considérer, il y a des choses qui concernent l'Article 23 qui, à mon avis et bien sûr du point de vue de l'Union européenne, sont logiques. Mais les parties contractantes refusent ces questions. Je parle de choses comme par exemple le retard à fournir des données. Ce sont des questions légales et des questions de responsabilité mais qui sont opérationnelles.

Puis l'autre aspect, nous avons eu beaucoup de discussions avec le groupe de travail du PDP sur des questions telles que les conditions dans lesquelles on peut fournir les données. Les parties contractantes ont été très claires, elles veulent des législations dans ce domaine et elles en veulent parce que cela leur donne une sécurité contre les amendes ou ce type de choses lorsqu'elles ne respectent pas ces règles.

Donc il y a une série de choses qui concernent nos politiques puis il y a des choses sur lesquelles nous sommes parvenus à nous mettre d'accord ou des choses sur lesquelles les parties contractantes considèrent qu'elles ne sont pas d'accord. Je pense que nous n'avons pas d'autres solutions, donc nous devons y réfléchir.

GÖRAN MARBY :

Je ne veux pas être provocant ici. Je dirais qu'il y a certains intérêts au sein de l'ICANN et certains pensent que ces législations peuvent être positives et je dois dire que je ne suis pas d'accord. Je pense que le modèle multipartite est plus important que cela. Et je pense aussi que certaines des analyses... parce que nous sommes d'accord avec des précisions pour que le rôle du contrôleur soit plus clair, nous sommes d'accord avec cela. Les parties contractantes veulent ce type de précision, mais cela ne signifie pas que quelqu'un d'autre doit nous dire ce qu'on doit faire du point de vue législatif et que ce sera positif. On peut ne pas être d'accord, je le comprends, je n'ai pas de problème là-dessus, mais je ne vois pas très bien, parce que quand on a des choses comme la phase 2, il y a beaucoup de choses qui ne sont pas comprises concernant ce qui est potentiellement possible par rapport au système. Il y a encore des gens qui pensent qu'on peut construire le système.

Et le NIS2 nous a montré très clairement que les opinions légales étaient justes. Il y a des choses qui sont liées à la législation dont on parle depuis des années. Et le NIS2, je pense vraiment que l'on est mieux sans pour les questions de politique.

L'autre chose, c'est que du point de vue des régulateurs, le fait d'appliquer ces législations en Europe fait qu'on n'aura jamais une

législation qui va soutenir tous les intérêts parce que les législations seront un compromis de différentes opinions de différents pays. C'est pour cela qu'on a des pays comme [inaudible] qui peuvent interpréter cela. Mais je dirais que c'est un instrument compliqué.

Je ne pourrais pas faire mon travail si je n'avais pas la conviction que ce modèle multipartite, comme vous Alan, permet de trouver une solution qui sera la meilleure solution. Je crois au modèle multipartite et en la communauté et je pense que parfois, les personnes ne sont pas d'accord. Donc avoir un législateur qui impose des solutions, avoir davantage des réglementations sur l'internet, tout cela me paraît compliqué et je pense que cela ne va pas s'arrêter là.

Jonathan, je pense que le respect de la vie privée sur internet est très important.

JONATHAN ZUCK :

Non, ce n'est pas ce que je voulais dire. Je ne parlais pas de la protection de la vie privée. Je disais seulement que la question était mal rédigée et que c'était dangereux. J'espère que ces législations vont être améliorées parce qu'il y a beaucoup d'interprétations possibles, il y a des possibilités de discrimination. Le RGPS est déjà compliqué.

GÖRAN MARBY :

Oui, et c'est aussi... Je ne vais pas vous vendre le modèle multipartite, vous êtes d'accord avec moi, ce modèle est celui que nous défendons. Mais je pense qu'un des effets négatifs que nous avons pu affronter grâce à ce système, c'est qu'il y a différentes opinions au sein de l'ICANN, on n'est pas toujours d'accord les uns avec les autres. Il y a des

interactions sociales qui existent. Et en même temps, on a vu ces législations avec leurs propositions qui surgissaient dans le monde. Et tout à coup la possibilité de réglementer l'internet est devenue une position. On le retrouve dans les médias en Russie. Je ne suis pas tout à fait d'accord avec la plateforme russe qui souhaite déplacer l'ICANN, l'UIT, la ccNSO, etc. sous la supervision des Nations Unies. C'est quelque chose qui est confus. Il y a une véritable bataille qui a lieu actuellement au niveau de la communauté et au niveau des institutions et il faut en parler. C'est ce que je pense et je pense qu'on est d'accord sur le fait que – je sais que certaines personnes ne sont pas d'accord avec cela – les précisions sont importantes et présenter la position de l'ICANN est important.

ALAN GREENBERG :

Lorsque j'ai dit que les parties contractantes travaillaient sur ces législations, je dirais que je suis d'accord avec vous, le modèle multipartite devrait pouvoir aborder toutes ces questions. Mais actuellement, il ne peut pas le faire, il n'est pas en mesure de le faire. Donc ce que nous devons faire, c'est nous poser certaines questions et assumer le fait qu'il y a certains problèmes que nous n'allons pas pouvoir régler correctement. C'est pour cela que ces législations sont en train d'apparaître. Nous devons aborder ces questions pour que le modèle multipartite puisse continuer à fonctionner.

GÖRAN MARBY :

Une chose que je ne comprends pas, je dois être honnête ici avec vous, vous savez que lorsqu'on parle du RGPD, il y a une chose qu'il ne faut pas oublier : on a un processus d'élaboration de politiques de l'ICANN et

on prend le risque d'avoir ces données WHOIS. La politique qu'ils doivent appliquer, c'est celle-là. Si quelqu'un n'a pas fourni ces données, on va avoir la partie de conformité de l'ICANN qui va s'occuper de cela. Sans dire qu'ils travaillent et qu'ils font des choses positives ou négatives, il y a quatre ans, on parlait du WHOIS, on parlait du RGPD, on a fait du très bon travail pour maintenir et avoir la permission des protections de données pour avoir cette base de données WHOIS qui n'était pas très claire. Au début, on a lutté, il y a eu des affrontements qui ont donné lieu à la permission des autorités de protection des données qui nous ont dit : « Vous pouvez avoir ce système WHOIS, vous pouvez avoir des informations et certaines doivent être divulguées et vous devez avoir aussi le RGPD qui permet de divulguer certaines données. » Donc il faut trouver un équilibre entre les deux.

Et je pense que sans tout cela, il faut savoir que cette base de données pourrait aller à l'encontre du RGPD, à savoir de collecter ces données. Nous avons la permission de le faire, nous avons le droit de le faire de manière gratuite. Si quelqu'un d'autre nous demande ces données, nous pouvons les leur fournir et je pense que cela simplifie la discussion de dire qu'on aurait pu faire davantage de travail politique, ce n'est pas simple. Les parties contractantes sont responsables de maintenir les données, de s'assurer que les données restent privées et que certaines personnes ont le droit d'accéder à ces données. On ne peut rien faire contre cela. Ce n'est pas ici une question d'intention de la loi, ce n'est pas ici le rôle des contrôleurs de données. On a eu déjà cette discussion, mais c'est un fait fondamental en ce qui concerne le RGPD.

Excusez-moi d'avoir été aussi franc.

MAUREEN HILYARD :

Je dois vous arrêter ici Göran parce que c'est l'heure de conclure notre réunion. J'ai beaucoup apprécié votre intervention, le fait que vous preniez le temps d'intervenir ici et que vous ayez eu l'amabilité de répondre aux questions qui ont été posées. J'admire toujours votre honnêteté. Mais je sais aussi que c'est tout à fait positif de vous avoir et d'avoir León dans cette réunion, puisque c'est notre dernière réunion de l'année. Nous avons décidé de ne pas faire une réunion pendant la période de Noël.

Je voulais donc remercier tous ceux qui ont participé à cette réunion pour leur participation et spécialement Göran et León pour leur participation. Je remercie tous ceux qui ont contribué à notre travail, les nouveaux membres aussi, les personnes qui sont dans l'organisation au sein du Conseil, León par exemple, qui collaborent beaucoup avec nous au cours de nos réunions ; nous apprécions beaucoup cela.

Est-ce que Göran vous voulez nous quitter avec quelques paroles ?

GÖRAN MARBY :

Je veux dire que j'apprécie en effet beaucoup nos échanges et nos discussions. Nous restons amis même si nous ne sommes pas toujours d'accord sur tout. Je suis très impressionné par le fait que vous donniez des avis au Conseil d'Administration, que nous revenions vers vous et que nous voulons toujours bien comprendre ce que vous voulez nous dire. Je crois que le Conseil d'Administration veut vraiment vous écouter attentivement et travailler également avec le GAC. Donc j'apprécie beaucoup ce processus. On ne va pas toujours tomber d'accord, mais ce

qui est important, c'est qu'on se traite avec respect dans le cadre d'un processus. On reconnaît votre travail acharné qui est effectué.

Et je me suis rendu compte que dans le modèle multipartite, il y a toujours un petit peu de bureaucratie ; sinon, il n'y aura pas de transparence. Moi, je suis Suédois, j'apprécie beaucoup cela. On n'a pas inventé la bureaucratie, mais on l'a rendue très suédoise.

MAUREEN HILYARD : Nous aimerions remercier les personnes qui ont tant contribué, qui ont donné plusieurs années de leur vie à l'ICANN. Donc merci à toutes et à tous.

GÖRAN MARBY : Vous vouliez prendre une photo de moi ? Non merci. Chers amis, merci à toutes et à tous. Je sais que j'ai dépassé un petit peu le temps imparti, mais c'est toujours un plaisir de vous retrouver.

MAUREEN HILYARD : León ?

LEÓN SANCHEZ : C'est la dernière réunion de l'année, donc j'aimerais souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres de l'ALAC. C'est vraiment un privilège de travailler avec vous. J'ai fait une promesse : essayer d'avancer les relations entre le Conseil d'Administration et l'ALAC. Je pense que nous progressons. Nous avons une relation de travail plus étroite, plus efficace également. Mais je voulais souhaiter à toutes et à

tous de bonnes vacances de fin d'année, une bonne période des Fêtes. Célébrez à votre manière, selon vos coutumes. Et du fond du cœur, je vous souhaite véritablement une excellente saison de fêtes et du bonheur, de la paix et de la joie. Je vous reverrai bientôt. Et comme toujours, vous pouvez toujours communiquer avec moi en m'envoyer un courriel.

MAUREEN HILYARD : Merci beaucoup.

Merci à toutes et à tous. Merci de m'avoir soutenue cette année. Vous aurez encore une année de travail en commun.

GÖRAN MARBY : J'ai oublié quelque chose.

Cheryl et Yrjö vont nous quitter en tant que liaisons. Merci Yrjö et Cheryl, je ne parle pas votre langue donc je vous dis simplement merci. J'espère qu'Yrjö.

YRJÖ LÄNSIPURO : Merci beaucoup Göran, cela a été un plaisir et un honneur de travailler avec vous.

MAUREEN HILYARD : Merci León, Göran. Et bonnes fêtes à toutes et à tous. Ces personnes qui vont partir en Pologne pour l'IGF, j'espère que cela se passera bien.

GÖRAN MARBY : Soyez vaccinés si vous partez là-bas s'il vous plaît. Il y a beaucoup de cas en Pologne et tout autour de la Pologne, cela augmente, la situation est difficile.

Merci à toutes et à tous. Au revoir.

MAUREEN HILYARD : Merci, au revoir à toutes et à tous. Et nous vous souhaitons d'excellentes fêtes.

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : Merci, la réunion est levée. Nous vous souhaitons une excellente fin de journée. La réunion et l'enregistrement sont maintenant terminés.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]